

Conditions de location voitures particuliers & utilitaire

1. « Le Loueur » Garage Michels Sarl, 18 route de Bastogne, Clervaux L-9706

2. « Le preneur de location »

3. « Réservations »

La prise de réservation sera effectuée par téléphone au numéro : **+352 28 83 92 1** ou par mail : **info@garage-michels.lu** La carte d'identité et le permis de conduire du chauffeur est requis au moment de l'enlèvement de la location.

4. « Caution »

Au moment de l'enlèvement du véhicule, une caution sera demandée. Ce montant peut varier entre 500€ - 900€ dépendant du segment du véhicule loué. Vous pouvez bloquer la caution par carte de crédit ou par dépôt en liquide. Celle-ci sera que partiellement remboursée si vous ne respectez pas les clauses suivantes :

- « Propreté du véhicule »
- « Carburant »
- « Frais indirect »
- « Véhicule surveillée par SECURYSAT »

En cas de perte totale du véhicule la caution ne sera plus remboursée pour couvrir la franchise de l'assurance, voir clause « assurances ».

5. « Assurances »

Une assurance responsabilité civile illimitée contre tiers, ainsi qu'une assurance CASCO avec franchise (prix de la caution), sont comprises, pour tout véhicule louer.

6. « Frais indirects »

En cas de procès-verbal ou tout autre acte dressé contre le conducteur durant la période de location, le loueur – sans mise en demeure préalable – comptera une indemnité minimale ff. de 20 € afin de couvrir les frais administratifs et autres frais provoqués par le conducteur en faute. Le locateur a le droit de parcourir 200 km par jour, en cas de dépassement un prix de 0,25 centimes € par km au déçu de la limite journalière sera déduit de la caution.

7. « Carburant »

Le prix de la location ne comprend pas le carburant. Celui-ci est à la charge du client. Le véhicule de location est avec le même niveau de carburant à retourner comme au départ de la location. En cas de non-respect, selon la consommation du véhicule de location un supplément pour l'essence sera facturé et déduit de la caution.

8. « Propreté du véhicule »

Lorsque le véhicule nous est rendu : souillée par des animaux, l'odeur de fumée, avec un intérieur très sale et impropre, etc. les couts du nettoyage d'un montant à partir de 89 € sera à la charge du client. En cas de non-respect les frais de nettoyage seront facturé et déduit de la caution.

9. « Véhicule surveillé par SECURYSAT »

Tous nos véhicules sont équipés du système tracking GPS SECURYSAT. En cas de retard, veuillez nous prévenir au +352 28 83 92 1 ou par mail info@garage-michels.lu Si notre véhicule n'est pas restitué au jour et à l'heure prévue sur le contrat, sans avertissement à notre service administratif, nous nous réservons le droit d'immobiliser celui-ci. Dans ce cas, il sera porté à votre compte, les frais de déblocage d'un montant de 100 € qui seront déduit de votre caution.

Je suis responsable des infractions au code de la route que je commets ainsi que de leurs conséquences éventuelles. En cas de collision faites toujours établir un procès-verbal et remplir le constat d'accident par les deux parties concernées. La location est surveillée par SECURYSAT.

Date et lieu, « lu et approuvée »